

# H1: PROTECTION CONTRE LES CHUTES

[www.ipaf.org](http://www.ipaf.org)



## Guide technique des plateformes élévatrices mobiles (PEMP)

### Plateformes à flèche

Lors du travail en hauteur sur une plateforme élévatrice mobile (PEMP) à élévation multidirectionnelle, l'utilisation d'une longe suffisamment courte pour limiter les mouvements de la personne à la plateforme en elle-même est vivement recommandée. La longe peut contenir un dispositif d'absorption d'énergie, pourvu qu'il soit suffisamment court pour empêcher la personne d'aller au-delà de la plateforme. Cette catégorie comprend les plateformes à flèche statique (1b) et les plateformes à flèche mobile (3b).

### Plateformes verticales

En règle générale, le personnel travaillant sur une plateforme verticale n'est pas tenu de porter d'équipement de protection antichute. Cette catégorie

comprend les plateformes statiques verticales (1a), les plateformes mobiles verticales (3a), les Push Around Vertical (PAV) et les plateformes à mât (MC). La législation locale peut exiger le port d'un harnais dans toutes les PEMP, y compris dans les plateformes verticales.

### Travail à proximité ou au-dessus d'une étendue d'eau

Une évaluation des risques doit déterminer s'il est plus approprié de porter un harnais pour répondre au risque de chute, ou une veste de sauvetage pour éviter toute noyade.

Le besoin éventuel d'un équipement de protection antichute doit résulter d'une évaluation spécifique des risques, laquelle sera entreprise avant le démarrage des travaux et tiendra compte du manuel de l'opérateur fourni par le fabricant.



# Un petit clic !

Portez un harnais complet avec une longe courte sur les plateformes à flèche.



## RATTACHEZ TOUJOURS LA LONGE SUR LES MACHINES À FLÈCHE



Ce guide a été développé initialement par le Groupement d'intérêt à l'accès en hauteur, un comité commun de l'IPAF et de la Construction Plant-Hire Association qui regroupe des représentants des sociétés de location et de la SSE. Cette version mise à jour a été approuvée par le Forum stratégique – Groupe de la sécurité des installations le 19.09.17.

